

Catégorie

Voit. de tourisme

Marque

CROSLEY

Désignation du type / Signe de reconnaissance.

FARMORE

Bordereau-type

N° **662**

Moyens de reconnaissance du type Désignation " FR " en préfixe du No. de châssis - Forme Jeep
 N° de châssis frappé A l'avant, à droite sur l'auvent, s/plaquette du constructeur (rivée)
 N° de moteur frappé A l'avant, à gauche sur carter moteur, devant orifice rempl. huile
 Constructeur du châssis CROSLEY Motors Inc., CINCINNATI (Ohio) U.S.A.
 Constructeur du moteur CROSLEY Motors Inc., CINCINNATI (Ohio) U.S.A.

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type CROSLEY Ciba
 Genre En ligne, CHC
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Alésage 63,499 mm.
 Course 57,149 mm.
 C.V.-Impôt 3,687
 Cylindrée totale 724 cm³
 C.V. frein 28
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique,
 sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, à câble,
 sur roues arrières 3)
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque A broche
 Nombre de vit. avant 3 + 3 démult. = 6
 Vit. en 1^{re} vit. 9 en prise dir. 120 km/h

CARROSSERIE

Constructeur CROSLEY Motors
 Genre/Forme
 Torpedo
 Nombre de portes —
 Nombre de places ass. Total 2 *)
 Avant 2 Milleu — Arrière *)
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	288 kg.	305 kg.	593 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	4.50 - 12	4 Ply	simples / jumelés **)
Capacité de charge (par pneu 245 kg.) par essieu	490 kg.	490 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares: Marque BCSCH (dispositifs) ***)
- Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à guillemet (2) & ***)
- Feux de position 2, dans les phares
- Feux stop 2, combinés
- Indicateurs de direction: Syst. 4, feux clim. ***)
- Avertisseur 1 avert. élect. 1 ton
- Essui-glace 2, à dépression
- Emplacement Avant = sous les phares
- 1 arr. = dans boîtier feu rouge) ***)
- Eclairage du No de contr. 1, à l'arrière au centre ***)
- Feux rouges 2, combinés

DIMENSIONS

Voie { avant 1.040 mm.
 arrière 1.155 mm.
 Ar. 1.480 mm.
 Empatement 1.605 mm.
 Longueur hors-tout (+) 2.170 mm.
 Hauteur (non chargé) av. capote 1.000 mm.
 Garde au sol 130 mm.
 Porte à faux, arrière sans pont 550/770 mm.
 Crochet de remorque (haut. dep. sol) 490 mm.
 Crochet de remorque (porte à faux) — mm.
 Diamètre de braquage ext. gauche m.
 Diamètre de braquage ext. droite m.

Dim. Intérieures du pont amovible

Longueur du pont de charge 920 mm.
 Largeur du pont de charge 1.220 mm.
 Hauteur Intérieure — mm.
 Haut. du pont dep. le sol 730 mm.
 Ridelles (hauteur) — mm.

OBSERVATIONS

- +) Long. tot.: av. pont, resp. 4 pl. = 2.690 mm.
 **) Ineus : Feut s'équiper au choix simple ou jumelés.
 Pour 1 attribution de 4 places, 1'équipement avec pneus jumelés est indispensable.
- ***) Phares : Dispositifs Bosch et éclair. No. de contr. montés par l'importateur.
- ****) Combinaison feux rouges, feux stop et feux clim. tous fonctionnent par intermittence (feux stop et feux climotents) Ampoule à double filament.
- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (es. r. g.)
- *) Nombre de places : 2 - Pour l'attribution de 4 pl. une banquettes arrière se trouve sur un petit pont amovible.
- 1) Long. tot.: La roue de réserve doit être montée de telle façon qu'elle ne dépasse le profil du vhc.
- 2) Feu rouge : Doit être monté selon les prescriptions.
- 3) Frein à main : Doit être muni d'un segment à denture.

Selon décision de la Commission des Experts du 18.12.1950, peut être aménagés comme voiture de tourisme à 2 resp. 4 places.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 30.11.1950. La commission d'expertises-types